

Communiqué de presse

La culture plus forte que la pandémie au Mont-sur-Lausanne

Visiter une exposition en période de pandémie ? C'est possible au Mont ! Du 15 janvier au 15 avril, la Municipalité, via le Service de la jeunesse et des loisirs organise, en collaboration avec l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne, une exposition en plein air, OPEN'ART. Elle se découvre au travers d'une balade culturelle dans la commune.

Les visiteurs découvrent à pied, en une cinquantaine de minutes, quinze photographies grand-format réalisées par de jeunes créatrices et créateurs de l'ECAL pendant la période de semi-confinement du printemps 2020. Le thème commun de ces photographies est *Être autrement*.

Les photographes ont fait preuve d'une créativité particulière alors qu'ils se trouvaient enfermés dans leur appartement souvent seuls. Eux-mêmes comme modèle et leur environnement domestique comme décor, ils ont su se projeter vers autre chose, en utilisant maquillage, prothèses ou technologie, pour *Être autrement...*

Dans cette situation pénible de pandémie, ce projet offre aux visiteurs une sortie culturelle en extérieur sans risque sanitaire, ouvre aux photographes une galerie à ciel ouvert et soutient un imprimeur local qui a produit et installé les œuvres.

Le départ de la promenade est situé à la route de Lausanne 18 (Collège de Crétaison). Le dépliant OPEN'ART avec la carte des emplacements des photographies peut être téléchargé dans l'*Espace public* du site de la Commune www.lemontsurlausanne.ch, rubrique *Culture*.

Contact :

Philippe Somsy

Municipal Instruction publique et affaires culturelles

Tél. : 076 811 39 27

Yvan von Arx

Service de la jeunesse et des loisirs

Tél. : 078 605 43 93

OPEN'ART, une promenade culturelle au Mont-sur-Lausanne

Exposition en plein air

Du 15 janvier au 15 avril 2021

15 photographies réalisées par des créateurs de l'ECAL

Infos : www.lemontsurlausanne.ch, Espace public, rubrique Culture

jeunesse@lemontsurlausanne.ch

Le Mont-sur-Lausanne, le 18 janvier 2021